

THERANEXUS PUBLIE SES RESULTATS ANNUELS 2022 ET FAIT LE POINT SUR SES PROGRAMMES

Lyon, France – 12 avril 2023 – 18h00 CEST – Theranexus, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques rares et pionnière dans le développement de candidats médicaments agissant sur l'interaction entre neurones et cellules gliales, publie aujourd'hui ses résultats annuels au 31 décembre 2022, sa trésorerie au 31 mars 2023 et fait le point sur ses programmes.

« La société a pris la décision en 2022 de centrer son activité sur les maladies neurologiques rares, segment dans lequel s'inscrit le développement de Batten-1 dans la maladie de Batten. Les premiers résultats positifs de l'essai clinique de phase 1/2 de Batten-1, démontrant un bon profil de tolérance, sécurité et pharmacocinétique, nous permettent de préparer l'étude d'enregistrement de phase 3 dans une population pédiatrique courant 2023. La Société a également noué des alliances stratégiques avec des partenaires de renom pour identifier de nouvelles cibles et candidats médicaments de thérapies innovantes. Avec ces leviers de croissance, Theranexus renforce son positionnement sur les maladies neurologiques rares. » **explique Mathieu Charvériat, Directeur Général de Theranexus.**

Résultats financiers annuels 2022 (normes françaises)

K€	2022	2021
Chiffres d'affaires	-	-
Produits d'exploitation	1 246	25
Autres achats et charges externes	3 967	5 591
Salaires et charges sociales	3 165	2 689
Dotations aux amortissements sur immobilisations	332	1 204
Autres charges d'exploitation	39	53
Charges d'exploitation	7 503	9 537
Résultat d'exploitation	(6 257)	(9 512)
Résultat financier	(158)	(396)
Charges exceptionnelles	(771)	-
Impôt sur les bénéfices	619	1 758
Résultat net	(6 567)	(8 150)

Les résultats annuels 2022 ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société le 12 avril 2023 et ont fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes de la société.

En 2022, les produits d'exploitation ont bénéficié notamment de l'attribution de subventions dans le cadre de la plateforme de recherche Neurolead et atteignent de ce fait 1 246 K€.



Les autres achats et charges externes ont diminué en 2022 (3 967 K€ contre 5 591 K€ en 2021) du fait des dépenses importantes de préclinique réglementaire concernant Batten-1 en 2021, partiellement compensées par le démarrage de l'essai clinique de phase 1/2 dans la maladie de Batten en 2022.

Les salaires et charges sociales connaissent une augmentation modérée avec 3 165 K€ en 2022 contre 2 689 K€ en 2021.

Les dotations aux amortissements s'établissent à 332 K€ sur l'année 2022. En raison de la sortie des brevets historiques, le résultat exceptionnel ressort à -771 K€. Une reprise de dépréciation d'immobilisation de 771 K€ a également été comptabilisée.

Les impôts sur les bénéfices atteignent 619 K€ en 2022 contre 1 758 K€ en 2021. Cette baisse s'explique principalement par le fait que les dépenses cliniques de la Société sur l'année 2022 ont été effectuées dans le cadre de son essai de Phase 1/2 de Batten-1 aux Etats-Unis et ne sont donc pas éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR). A l'inverse, en 2021, la Société avait réalisé des dépenses importantes éligibles au CIR, notamment les dépenses précliniques réglementaires de son développement dans la maladie de Batten.

Trésorerie au 31 mars 2023

Au 31 mars 2023, la trésorerie disponible s'établit à 7,3 M€, un niveau conforme aux prévisions de la Société, atteint grâce à une gestion prudente et qui lui permet d'avoir une visibilité d'au moins douze mois.

Faits marquants sur 2022 et au 1^{er} trimestre 2023

- **Focus stratégique vers les maladies neurologiques rares et nouvelle étape dans l'organisation de la société**

En avril 2022, Theranexus a pris la décision de se focaliser sur les maladies neurologiques rares pour concentrer sa recherche et développement sur son candidat médicament Batten-1 dans la maladie de Batten et sur l'identification de nouveaux actifs de thérapies innovantes. En janvier 2023, pour conduire ces prochaines phases de développement, l'organisation de la société a évolué avec les nominations de Mathieu Charvériat en tant que Directeur Général et de Franck Mouthon en tant que Président Exécutif.

À la suite de sa nouvelle orientation stratégique, la Société a réalisé plusieurs présentations scientifiques et d'affaires en 2022 et début 2023 telles que la conférence fUSbrain (Juin 2022), la convention d'affaires BIO (juin 2022), le Forum de la Federation of European Neurosciences Societies (FENS – juillet 2022), le Congrès de la Batten Disease Support and Recherche Association (BDSRA – juillet 2022) et la conférence J.P. Morgan Healthcare (janvier 2023).

Nouvelles avancées sur Batten-1

En 2022, Theranexus a poursuivi, en partenariat avec la Fondation BBDF, le développement de son candidat médicament Batten-1 dans la forme juvénile de la maladie de Batten, pour lequel il détient une licence exclusive et mondiale pour le développement et l'exploitation commerciale. Début 2023, Theranexus et la Fondation BBDF ont franchi une étape importante en annonçant des résultats positifs du programme Batten-1 dans l'étude clinique de phase 1/2, avec la démonstration d'un bon profil de tolérance et de sécurité d'utilisation ainsi qu'un profil de pharmacocinétique conforme aux attentes. Ces résultats permettent à Theranexus et la Fondation de préparer l'étude de phase 3 ouvrant la voie à l'enregistrement de Batten-1. Les partenaires prévoient d'initier cet essai clinique dans une population pédiatrique d'ici la fin de l'année 2023.



Au cours de l'année écoulée, Theranexus et ses partenaires scientifiques Marco Sardiello du Baylor College of Medicine (Houston, USA) et Emyr Lloyd-Evans de l'Université de Cardiff (Royaume-Uni) ont présenté leurs travaux lors de deux congrès majeurs pour la communauté des chercheurs spécialisés dans les maladies lysosomales, la Translational Research Conference for the management of NCLS (Chicago, USA - novembre 2022) et le WORLDSymposium (Orlando, USA - février 2023). Lors de ces événements, les partenaires ont notamment pu partager, pour la première fois, les données démontrant le rôle fondamental de l'accumulation des glycosphingolipides dans la pathophysiologie de la maladie ainsi qu'un effet puissant du miglustat sur la réduction de cette accumulation et de la mort neuronale en résultant.

- **Nouvelles alliances stratégiques pour identifier de nouvelles cibles et candidats médicaments de thérapies innovantes dans les maladies neurologiques rares**

Au 4^{ème} semestre 2022, Theranexus a signé une alliance stratégique avec **l'Inserm Transfert**, filiale de valorisation de l'Inserm. Avec ce nouvel accord, Theranexus bénéficie d'un accès privilégié et précoce aux travaux de l'Inserm pour identifier et caractériser des cibles nouvelles ainsi que des candidats ARN ou oligonucléotides antisens pour traiter les patients de maladies neurologiques rares.

Dans la même logique, début 2023, Theranexus et ses partenaires **l'Inria, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et les Hospices Civils de Lyon** ont annoncé la création d'une équipe-projet commune, nommée AlstroSight, pour développer des méthodes numériques innovantes pour la recherche de nouvelles cibles et nouveaux candidats médicaments destinés à traiter les maladies neurologiques rares.

Ces alliances s'intègrent dans la stratégie de développement de Theranexus et nourrissent une forte ambition de renforcer le positionnement et le portefeuille de la société dans les maladies rares neurologiques.

A propos de Theranexus

Theranexus est une société biopharmaceutique innovante, issue du CEA et spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques rares et pionnière dans le développement de candidats médicaments ciblant à la fois les neurones et les cellules gliales. Theranexus dispose d'une plateforme unique d'identification de caractérisation de candidats médicaments de thérapie innovante dans le domaine des troubles neurologiques rares et d'un premier candidat médicament en développement clinique dans la maladie de Batten.

THERANEXUS est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259- ALTHX).

Plus d'informations sur

<http://www.theranexus.com>

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et

LinkedIn



Contacts

THERANEXUS

Thierry LAMBERT

Directeur financier et administratif

contact@theranexus.com

NEWCAP

Théo MARTIN/Pierre LAURENT

Relations Investisseurs

+33 (0)1 44 71 94 97

theranexus@newcap.eu

FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives Theranexus et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Theranexus estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel de la société déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2022 sous le numéro D. 22-0399 dont une copie est disponible sur le site internet de la société (www.theranexus.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Theranexus est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Theranexus ou que Theranexus ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Theranexus diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Theranexus décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.